

07 juin 2019 -17:42

Appartient à [Conseil des ministres du 7 juin 2019](#)

Chiffres du budget économique 2019-2020

Sur proposition du ministre de l'Economie Kris Peeters, le Conseil des ministres a pris connaissance des chiffres du budget économique 2019-2020, communiqués par l'Institut des comptes nationaux (ICN), en application de la loi du 21 décembre 1994.

Depuis 2018, le rythme de croissance de l'économie mondiale a connu un ralentissement. En outre, la croissance du PIB de la zone euro du deuxième semestre de 2018 a été freinée par des facteurs temporaires, comme la forte baisse de la production automobile allemande. Compte tenu de ce point de départ défavorable, la croissance du PIB dans la zone euro baisserait à 1,1 % cette année (contre 1,9 % en 2018) pour ensuite remonter à 1,4 % en 2020. Ce scénario s'accompagne de deux risques majeurs à la baisse : une nouvelle escalade des différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine et un départ chaotique du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Le ralentissement conjoncturel européen s'est propagé à l'économie belge, dont la croissance a fléchi de 1,7 % en 2017 à 1,4 % en 2018. La croissance du PIB belge s'établirait à 1,3 % en 2019 et en 2020, soit un rythme quasiment identique à celui observé l'an dernier (un peu plus de 0,3 % en moyenne par trimestre). La croissance des exportations continuerait à ralentir en 2019 et devrait ensuite se stabiliser, tandis que la demande intérieure progresserait en 2020 sous l'impulsion de la consommation des particuliers. Ces perspectives macroéconomiques n'anticipent pas les éventuelles mesures d'économies budgétaires que les futurs gouvernements seront amenés à prendre, ce qui implique des risques à la baisse en ce qui concerne les dépenses publiques et leur impact sur la croissance économique.

La croissance de l'emploi devrait progressivement se tasser dans le courant de cette année et ensuite se stabiliser sous l'effet conjugué du ralentissement conjoncturel et de la progression des gains de productivité. En moyennes annuelles, la progression de l'emploi intérieur reste particulièrement soutenue cette année (+56 000 personnes) mais devrait retomber à +39 000 personnes en 2020. Compte tenu de la légère accélération de la croissance de la population active, le nombre de chômeurs se replie moins fortement (-27 000 personnes en 2019 et -17 000 personnes en 2020) qu'au cours des quatre dernières années. Le taux de chômage (définition Eurostat) baisserait jusqu'à 5,7 %.

Grâce à une quasi-stabilisation des prix du pétrole en euros cette année et à une légère baisse l'année prochaine, l'inflation, mesurée par l'indice national des prix à la consommation, devrait progressivement retomber à 1,7 % en 2019 et à 1,5 % en 2020. Les prix de l'électricité devraient également contribuer au tassement de l'inflation. La croissance de l'indice santé s'élèverait à 1,7 % cette année. L'année prochaine, elle atteindrait 1,6 % et serait ainsi légèrement supérieure à l'inflation. Selon les prévisions mensuelles relatives à l'indice santé, l'indice pivot actuel pour les traitements de la fonction publique et les allocations sociales (107,20) serait dépassé en novembre 2019. L'indice pivot suivant (109,34) ne

serait pas dépassé en 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Kris Peeters, Vice-Premier ministre et ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargé du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique